

Samedi à Saint-Aulaye en Dordogne, près de 500 personnes ont défilé pour dire leur opposition aux éoliennes, alors qu'un projet prévoit l'implantation de cinq de ces machines, d'une hauteur de 182 mètres, au lieu-dit Les Grands-Clos. De nombreux élus, citoyens, responsables d'associations, de fédérations... étaient venus soutenir cette opposition.

Éolien et démocratie, un double enjeu

Par Isabelle Vitté

Ils sont venus de différents départements de la Nouvelle-Aquitaine, pour dénoncer ces projets qui se multiplient sur tout le territoire. Beaucoup d'élus arboraient leur écharpe tricolore. Dans un bourg comme Saint-Aulaye, qui compte 1 500 âmes, un défilé de 500 personnes, soit un tiers de la population, ça ne passe pas inaperçu. Partis de la place de la Concorde, face à la Poste, les manifestants ont fait un tour des

« Palombes, grives alouettes... Tous les oiseaux y passent »

MICHEL AMBLARD

rues et ruelles pour se retrouver, pour des prises de parole et un casse-croûte, sur le grand parking à l'entrée de la commune. Yannick Lagrenaudie, le maire de Saint-

Aulaye, rappelait les installations énergétiques déjà présentes sur la commune, comme la centrale hydraulique, et le projet d'un parc photovoltaïque qui avait rencontré l'adhésion de tous, et réaffirmait l'opposition des élus eulaliens aux éoliennes. Située au confins de la Charente-Maritime et à quelques encablures de la Gironde, la cité est sous un couloir migratoire repéré depuis des années, à preuve le nombre de palombières installées dans le secteur. Michel Amblard, président de la fédération de chasse de la Dordogne insiste sur ce point : «palombes, grives, alouettes,..., tous les oiseaux y passent. Le projet impactera 200 installations». Deux élus de Saint-Aigulin, en Charente-Maritime, ne se sont pas faits prier pour venir. «Nous sommes contre ce projet de grandes éoliennes dans la Double au vu de son impact visuel sur les paysages, du risque que cela fait courir en cas de feu de forêt, et de leur implantation sur un couloir migratoire» indiquent-ils. Ce qui

Zoom



Près de 500 personnes, malgré la date estivale coïncidant avec les retours de vacances (I. V.)

les désole, «*c'est qu'il y a unanimité des élus, et l'État n'en tient pas compte*». Thierry Bonne, de l'Asso 3 D, a «*demandé au président de la République de ne pas faire imposer par ses préfets des projets d'éoliens contre la population, les élus et la société civile*». Michel Broncard est le vice-président de la Fédération environnement durable, qui regroupe pas moins de 1 400 associations et collectifs en France, dont le président Jean-Louis Butre, était également présent. Le premier vient de Charente-Maritime, le second de Paris, et pour eux c'est clair, l'éolien, c'est non. «*Nous sommes là pour appuyer nos amis de Dordogne* précisent les deux hommes. L'éolien, c'est non, d'autant qu'il

n'y a pas besoin d'électricité en France. Et ce système est le plus imprévisible, car il fonctionne avec le vent, et donc par intermittence». D'autres arguments sont développés par les manifestants pour dénoncer les aspects nocifs, comme ceux sur les feux de forêt. Le massif de la Double y est très sensible, et ces dernières années d'importants incendies ont nécessité le renfort de canadairs. Quid de ce moyen de lutte si des mâts de près de 200 mètres de haut se mettent sur la route de ces bombardiers d'eau ? Le seul député présent, Jean-Pierre Cubertafon, a été pris à partie par des opposants à d'autres projets sur le Département, comme Vents contraires à Saint-Geyrac, par exemple.

● QUELQUES REPÈRES

QUELLES ÉNERGIES POUR QUEL AVENIR ?

La question des énergies est de plus en plus cruciale, et la réflexion en est à ses balbutiements. Nucléaire, éolien, photovoltaïque, hydraulique, chaque solution a ses promoteurs et ses détracteurs, mais en tout état de cause, les citoyens sont, comme toujours, la cinquième roue du carrosse. C'est entre «décideurs» que se discutent les projets, et les habitants ne sont consultés que lors des enquêtes publiques, dont les résultats surprennent parfois ceux qui y ont participé. Pourtant, la transition écologique est urgente.

● LE CHIFFRE

960

C'est en euros le montant de la facture annuelle d'électricité d'un ménage. Si cette énergie reste d'un coût plus bas en France (- 20 % par rapport à nos voisins), sa part dans les budgets familiaux a forcément explosé avec l'arrivée des appareils électroménagers.

Éolien, une histoire de gros sous ?

Les responsables de la Fédération environnement durable (FED) savent pourquoi ils refusent l'éolien.

Ils ont fait part de leurs arguments au cours des prises de parole, et ceux-ci sont nombreux. Pour eux, «*profitant d'un effet d'aubaine issu d'un cadre juridique incitatif, l'objectif premier des projets éoliens est de faire de l'argent. Une usine électrique éolienne, raccordée au réseau électrique, a un rendement annuel de moins de 25 %. Elle produit donc de l'électricité intermittente invendable. EDF a l'obligation de racheter cette électricité à un prix sur-facturé*

ré, soit deux à trois fois le prix du marché, ce qui permet à ceux qui la produisent d'engranger artificiellement d'importants bénéfices». Et ce ne sont pas les seuls travers relevés par la fédération. En effet, elle note que c'est, «*le consommateur qui paye la différence. Seuls des fonds financiers et des hommes d'affaires profitent de l'aubaine*». Ils dénoncent les méthodes des promoteurs, «*qui mettent en avant les atouts de leur projet pour la commune en terme d'image, et en terme financier. Confrontées aux restrictions budgétaires actuelles, les municipalités sont inévitablement tentées de ré-*

pondre favorablement, du moins dans une logique de court terme». Ses responsables vont plus loin dans l'analyse, en remarquant : «*Rien ne justifie de détruire le patrimoine rural, ni d'empoisonner la vie de centaines de milliers de personnes pour le profit de quelques-uns. Une majorité refuse aujourd'hui cette duperie. Afin d'imposer à marche forcée ce programme, le ministère de la Transition écologique et solidaire a publié des décrets instituant un régime d'exception juridique. Cette décision inique montre que face à l'exaspération, le gouvernement tente de museler, plutôt que d'écouter*».